



# Convention collective des peintres en lettres

Par Imh, le 20/11/2015 à 20:03

Bonjour

Quelqu'un peut-il me dire si la convention collective des peintres en lettres existe toujours car je suis graphiste décorateur, convention 3239 et code NAF 1813Z et selon cette convention après 3 ans d'ancienneté, il y a 3% d'augmentation (6 ans, 6%- 9 ans, 9%...) or en janvier 2015 après 3 ans d'ancienneté, j'ai demandé à mon employeur pourquoi je n'avais pas cette prime et il m'a dit qu'elle n'existait plus. Peut-il changer de convention comme ça? Merci pour vos réponses

Par P.M., le 20/11/2015 à 20:49

Bonjour,

La [Convention collective nationale des peintres en lettres, décorateurs et graphistes en signalisation, enseignes, publicité peinte](#) a été dénoncée par la SYNAFEL mais a priori existe toujours...

Je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...